



# Licence professionnelle Gestion et traitement des pollutions et des déchets

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion et traitement des pollutions et des déchets. 2017, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02027869

**HAL Id: hceres-02027869**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027869>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence Professionnelle Gestion et traitement des pollutions et des déchets

Université Reims Champagne-Ardenne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)  
Rapport publié le 14/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Biologie, agro-sciences, environnement (BASE)

Établissement déposant : Université Reims Champagne-Ardenne (URCA)

Établissement(s) cohabilité(s) : non

### Présentation de la formation

La Licence professionnelle *Gestion et traitement des pollutions et des déchets* (LP GESTRAPOL) présentée par l'Université Reims Champagne-Ardenne forme des techniciens dans le domaine *Environnement-Qualité-Sécurité* (EQS).

La formation axée sur le traitement des pollutions et des déchets, liés aux procédés industriels, est organisée sur 21 semaines et se termine par un stage court de 16 semaines en entreprise. Elle est ouverte aux étudiants en formations initiale et continue. L'alternance est encore à l'étude.

Les effectifs sont passés à 12 étudiants en 2014/2016 contre une moyenne de 20 entre 2010/2014 et les poursuites d'études sont élevées. La formation se base sur un socle important d'enseignants-chercheurs et de professionnels, impliqués dans la formation.

Les enseignements sont dispensés entre trois établissements : l'IUT de Reims-Châlons-Charleville, l'UFR des Sciences exactes et naturelles et le Lycée Libergier de Reims.

### Analyse

Objectifs
La Licence professionnelle <i>Gestion et traitement des pollutions et des déchets</i> (LP GESTRAPOL) forme des techniciens spécialisés sur les thématiques des déchets, du traitement des pollutions, de la maîtrise de l'énergie et du management environnemental. Les objectifs de la licence sont très clairement énoncés dans le dossier et les connaissances attendues également très bien définies. Les métiers auxquels cette formation donne accès sont en parfaite adéquation avec les débouchés visés de la LP et les besoins de l'industrie.
Organisation
La LP GESTRAPOL est organisée sous forme d'un tronc commun unique sans option, ce qui est le plus pertinent pour ce type de LP et pour des effectifs réduits. Le second semestre est dédié à un projet tutoré en groupes et au stage de fin d'année de 16 semaines. Les enseignements sont dispensés entre trois établissements avec une grande cohérence de collaboration : l'IUT de Reims-Châlons-Charleville, l'UFR des Sciences Exactes et Naturelles (SEN) en face de l'IUT et le Lycée Libergier de Reims situé à 20 min. Tout est mis en œuvre pour utiliser au mieux les ressources et les équipements, tout en limitant au maximum les déplacements.

<b>Positionnement dans l'environnement</b>
Aucune formation de niveau équivalent n'existe dans l'environnement régional mais l'insuffisance des liens tissés avec les entreprises régionales et nationales est problématique pour d'une part la recherche de stages et par la suite pour l'insertion professionnelle. Néanmoins, la formation s'appuie depuis 2005 sur un réseau de professionnels s'impliquant fortement dans les enseignements et le suivi de la formation. Des mesures sont en cours pour labelliser la formation dans un pôle de compétitivité IAR ( <i>Industries et Agro-Ressources</i> ) ce qui aura un impact positif sur l'attractivité et la reconnaissance de la formation.
<b>Equipe pédagogique</b>
Les responsabilités au sein de la formation sont clairement indiquées (un directeur des études, une responsable de la mention, une responsable des projets et une responsable des stages) et pertinentes pour piloter au mieux la formation et le suivi des étudiants. La part des professionnels intervenant dans la formation (30%) est conforme au décret et ce sont des professionnels-cœur de métier à plus de 80%. A noter que la formation s'appuie sur un socle d'enseignants-chercheurs plus à même à réaliser les enseignements plus fondamentaux. Les modalités de réunion de l'équipe pédagogique sont clairement indiquées.
<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>
Les effectifs sont en nette diminution ces deux dernières années : ils ont baissé d'environ 40%, passant de 20 étudiants en moyenne en 2010/2014 à 12 en 2014/2016. La mise en place prévue de l'apprentissage pourrait corriger cette chute. Le taux de réussite à la LP GESTRAPOL est très important avec moins de deux échecs par an. Il est à noter cependant une assez faible insertion dans le monde professionnel et un nombre de diplômés significatif en recherche d'emploi 30 mois après la délivrance du diplôme (environ 50%). Cela est problématique, d'autant plus que le taux de poursuite d'étude est très élevé (et en croissance), se situant entre 35 et 50% sur les trois dernières années. Les débouchés réels de ceux qui sont en emploi correspondent aux objectifs du diplôme, à savoir des postes de techniciens EQS.
<b>Place de la recherche</b>
La part de la recherche est faible mais suffisante pour une licence professionnelle. Le socle important d'enseignant-chercheurs apporte aux étudiants une ouverture à la recherche. A noter l'existence de plusieurs collaborations avec des laboratoires locaux.
<b>Place de la professionnalisation</b>
Les objectifs de la formation sont en parfait accord avec les compétences professionnelles recherchées. Mais on regrette qu'aucune certification obligatoire en particulier en anglais (CLES ou TOIEC) ne soit systématiquement prévue. Cela est dommageable car le CLES permet d'évaluer les compétences orales et écrites en anglais. Par ailleurs, aucun dispositif susceptible d'accompagner l'étudiant dans l'élaboration de son projet professionnel n'est mentionné. Il est regrettable que les contacts avec les entreprises ne soient davantage pas mis en avant, 30% des intervenants étant des professionnels.
<b>Place des projets et des stages</b>
La place du projet tutoré est ambiguë. Il se déroule en effet de mi-septembre à mi-février au cours du semestre 5 mais est comptabilisé dans le semestre 6 (12 ECTS) dans le tableau des unités d'enseignements. Le stage de 14 semaines se déroule de mi-février à mi-juin au semestre 6 et est d'une durée suffisante. Un classique double tutorat est assuré durant les stages pour assurer un bon encadrement des stagiaires. L'évaluation des stages et projets tutorés est par ailleurs classique et bien décrite dans le dossier. Il est regrettable que le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) ne soit pas impliqué dans la formation sachant que l'insertion professionnelle et la recherche de stages sont les points faibles de la formation.

<b>Place de l'international</b>
<p>Comme cela est désormais souvent le cas, la LP GESTRAPOL reçoit de nombreux dossiers d'étudiants étrangers via Campus France, qui se sont concrétisés par environ une inscription en moyenne par an. Les modalités d'accueil des étudiants étrangers ne sont par contre pas spécifiées (enseignement particulier, tutorat, etc.).</p> <p>La mobilité sortante vers l'étranger est également faible et n'a concerné que quelques étudiants, sans plus de précision dans le dossier. Des pistes d'améliorations sont néanmoins à l'étude. Si un résumé en anglais et en français est demandé aux étudiants lors des stages et projets tutorés, aucun enseignement d'anglais technique (par exemple) n'est dispensé.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>La base de recrutement semble assez diversifiée mais les inscrits viennent très majoritairement de DUT ou de BTS. La sélection est poussée (réalisée sur dossier et également sur entretien) mais rien n'indique dans le dossier les modalités de recrutement, le nombre de dossiers de candidature reçus ainsi que le taux de sélection de la formation. Il n'existe par ailleurs aucun dispositif favorisant la réussite et l'orientation des étudiants, ce qui n'empêche pas des taux de réussite très élevés.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>La LP GESTRAPOL se déroule en présentiel ou en formation continue. L'apprentissage est à l'étude. Des adaptations sont prévues pour les étudiants ayant des contraintes particulières. Une seule Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) a été mise en place sur la période considérée. Il n'est pas fait mention de logiciels professionnels dans le cadre de ces enseignements numériques.</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>Les étudiants sont évalués essentiellement sous forme de contrôles continus voire terminaux. Les modalités des jurys d'examen et les évaluations des étudiants sont bien définies.</p>
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
<p>Bien que l'acquisition de compétences soit indiquée, il n'est pas fait mention de la validation de ces compétences au cours de la formation. Aucun portefeuille de compétences ou livret de l'étudiant n'a été mis en place. Malgré tout, une évaluation des compétences est déterminée en partie par un questionnaire rempli par le tuteur en entreprise durant le stage. Par ailleurs le suivi des compétences transversales n'est pas indiqué dans le dossier.</p>
<b>Suivi des diplômés</b>
<p>Un suivi est réalisé par l'Observatoire du Suivi, de l'Insertion Professionnelle et de l'Évaluation (OSIPE) et plus finement par les responsables de la formation. Il est mentionné dans le dossier des difficultés pour le suivi des diplômés sans plus de précision, les taux de réponses obtenus variant de 76% à 100%. Aucun réseau d'anciens diplômés été mis en place, ce qui serait pourtant essentiel à la formation pour diffuser les offres de stages, d'apprentissage et d'emplois à la responsable de la formation.</p>
<b>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</b>
<p>L'évaluation des enseignements par les étudiants est en cours de refonte totale et le processus est suspendu depuis deux années. Les étudiants sont cependant représentés dans le Conseil de Perfectionnement, qui intègre aussi des professionnels, et qui se réunit au moins annuellement et participe de l'amélioration continue de la formation. L'autoévaluation a été réalisée.</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Formation unique dans l'environnement régional.
- Implication importante des professionnels-cœur de métier dans la formation et socle d'enseignants-chercheurs qualifiés pour les thématiques enseignées.
- Un Conseil de perfectionnement bien fonctionnel palliant l'évaluation de la formation par les étudiants.

### Points faibles :

- Taux élevé de poursuites d'études.
- Taux d'insertion professionnelle relativement faible.
- Difficultés pour les étudiants à trouver un stage.

### Avis global et recommandations :

La LP GESTRAPOL est une licence bien construite mais souffrant d'une trop faible insertion professionnelle de ses diplômés et d'un taux de poursuite d'études trop élevé. Les conditions économiques en France peuvent expliquer en partie ces résultats, mais le relatif manque d'accompagnement des étudiants vers les entreprises peut y participer. Il est ainsi recommandé que le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) s'investisse davantage avec les responsables de la formation pour l'amélioration de l'obtention de stages mais également pour l'insertion professionnelle des diplômés de la LP GESTRAPOL.

L'apprentissage, actuellement en projet, permettrait de corriger en partie ces points faibles qu'il faudrait rapidement traiter lors d'un Conseil de Perfectionnement. Cela passera également par la mise en place un réseau actif d'anciens diplômés pour la diffusion d'offres de stages et d'emploi afin de remédier plus profondément aux difficultés pour trouver un stage et un emploi en sortie de formation.

# Observations de l'établissement



Reims, le 22 mars 2017

***Le Président de l'Université de Reims  
Champagne-Ardenne***

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

**À**

Monsieur Michel COSNARD  
Président du Hcéres

**Objet** : Retour sur le rapport d'évaluation de la licence professionnelle *Gestion et traitement des pollutions et des déchets*

Monsieur le Président,

L'Université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Vous trouverez ci-après la réponse du responsable de la formation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLE

Commentaires du responsable de la formation :

Concernant l'item « Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études », la diminution des effectifs en 2014 de 20 à 12 ou 13 étudiants s'explique par la constitution dans la formation d'un seul groupe de travaux pratiques qui pour des raisons de sécurité ne peut excéder ce nombre d'étudiants. De ce fait, l'obtention du stage, depuis cette date, ne constitue plus un point faible, car tous les étudiants trouvent une entreprise d'accueil pour y réaliser leur stage professionnel.